



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 3239

Texte de la question

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Rosso-Debord, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Valérie Rosso-Debord. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière a publié les chiffres des accidents de la route pour le mois d'avril. Force est de constater que la mortalité routière est toujours trop élevée dans notre pays : 355 personnes ont été tuées sur les routes le mois dernier, ce qui représente une hausse de près de 20 % par rapport à avril 2010. Ce à quoi il faut ajouter 7 295 blessés.

Ces résultats interviennent malheureusement après un premier trimestre 2011 au cours duquel la mortalité routière avait déjà augmenté de plus de 12 % par rapport à 2010. Nous ne saurions nous résoudre à cette courbe redevenue sinistrement ascendante. Nos concitoyens ne le comprendraient pas.

Monsieur le ministre, nous savons que la lutte contre l'insécurité routière est une priorité du Gouvernement et que des dispositifs de contrôle renforcés ont été mis en place au cours des dernières années afin de lutter contre la consommation d'alcool ou de stupéfiants au volant ou dissuader les excès de vitesse. Il s'agit d'une politique responsable et de bon sens, et nous ne pouvons que saluer les efforts accomplis en la matière.

Mais nous devons rester particulièrement vigilants quant aux résultats. Trop de vies humaines ont été brisées, trop de familles ont connu des drames irréparables. Plus que jamais, notre mobilisation doit être totale.

Ce matin, le comité interministériel de la sécurité routière s'est réuni sous l'autorité du Premier ministre. Tous les ministres concernés par les questions de sécurité routière se sont retrouvés pour définir les orientations que nous devons suivre.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir nous préciser quelles décisions ont été prises, quelles mesures concrètes le Gouvernement compte mettre en oeuvre afin d'améliorer la sécurité sur nos routes et prévenir les comportements dangereux, pour le bien de tous. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, comme dans bien des domaines, le volontarisme a donné des résultats en matière de sécurité routière. Il y a dix ans, le nombre de morts sur nos routes était supérieur à 8 000. L'année dernière, il a été inférieur à 4 000. Ce sont ainsi 23 000 vies et 300 000 blessés qui ont été épargnés.

Cela dit, vous avez raison : depuis le début de l'année, la situation se dégrade et le nombre de tués sur nos routes a augmenté de 13 %. C'est ce qui a conduit le Premier ministre à réunir ce matin le comité interministériel de sécurité routière, afin de réagir. Le comité a pris des décisions pour répondre à chacune des grandes causes de l'insécurité routière.

La première grande cause, c'est la vitesse. Il a ainsi été décidé que, désormais, il n'y aurait plus de signalisation des radars. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Il a été décidé que les avertisseurs de radars seraient interdits. Il a été décidé que les radars seraient régulièrement déplacés, afin que l'ensemble du réseau

soit protégé. (*Mêmes mouvements.*) Il a été décidé de diffuser les limiteurs de vitesse et de qualifier de délit les excès de très grande vitesse, c'est-à-dire les dépassements de plus de 50 kilomètres à l'heure de la vitesse autorisée. (*Huées sur quelques bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

La deuxième grande cause, c'est l'alcool. Il a été décidé d'étendre l'installation d'éthylotests antidémarrage et d'entrer en contact avec l'Union européenne pour généraliser ce dispositif en première monte. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations et applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Il a également été décidé de renforcer les sanctions pour des taux d'alcoolémie supérieurs à 0,8 gramme.

La troisième grande cause est la très grande vulnérabilité des deux-roues motorisés : avec moins de 2 % des usagers, ils représentent 30 % des victimes.

Telles sont les principales mesures qui ont été décidées, madame la députée. C'est une grande cause nationale que nous servons. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Huées sur quelques bancs du même groupe. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rosso-Debord](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3239

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mai 2011